

# **L'enfant des rues à Port-Au-Prince**

Production Haïti

Centre d'Education Populaire  
Coordinateur: Jean-Robert CHERY  
Adresse: Rue Saint-Gérard #10 - Port-aux-Princes  
Tel: 509 510 5337  
Fax: 509 222 3763  
Courriel: [stephpetiaux@yahoo.com](mailto:stephpetiaux@yahoo.com)

## ***L'enfant des rues à Port-Au-Prince***

(par J.-R. CHERY, septembre 2000)

### **Définition d'un champ d'intérêt**

Je m'intéresse aux motifs de départ choisis et progressifs, du logement familial à la rue des enfants et des adolescents de deux sexes qui sont âgés entre 6 et 17 ans.

Mon intérêt se porte plus particulièrement sur ceux et celles qui sont en situation de rue.

### **L'objectif de la recherche**

Cette étude vise à identifier les liens qui existent entre les enfants et les jeunes en situation de rue et les contraintes qui pèsent sur l'enfant haïtien.

### **La question de départ**

Quels sont les motifs de départ choisis et progressifs des enfants et des jeunes en situation de rue ?

Les questions intermédiaires

- Le régime familial haïtien est-il à la base du départ choisi et progressif ?
- Le statut de l'enfant haïtien influence-t-il le départ choisi et progressif ?
- La situation socio-économique de la famille est-elle en relation avec le départ choisi ?

### **Justification du projet**

Le phénomène des enfants de rue est mal connu par l'opinion publique autant que par les autorités haïtiennes et les secteurs qui oeuvrent dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance. Il est une importance capitale que les intervenants-terrain et les chercheurs puissent apporter des données scientifiques sur le phénomène et les problématiques qu'il comporte.

C'est dans cette optique que se situe le choix du sujet " L'enfant des rues à Port-au-Prince ". Les organismes travaillant avec les enfants de rue à Port-au-Prince, tels que : Cohan Lakay, le Centre d'Action pour Le Développement, Emaus, ont intérêt à ce que des études soient menées auprès de cette population dans le but d'avoir des outils théoriques solides pour mieux intervenir.

### **Problématique**

Concernant les enfants de rue, nous avons des stéréotypes et des attitudes particulières : pour certains, ils sont sur le chemin de la délinquance et de la dépravation; pour d'autres, ce sont

des victimes, objets de notre compassion; pour l'ensemble, ils sont plutôt exclus du projet social; on préfère les ignorer pourtant ils représentent un signe manifeste d'un mal social profond.

Il existe peu d'études approfondies sur le départ choisi des enfants du logement familial à la rue. Il n'est pas aisé de définir les motifs de départ choisi et progressif des enfants de rue haïtiens. Plusieurs tentatives ont été faites jusqu'à maintenant, mais nous en ferons une exploration.

### **Les modes de départ choisi et progressif**

Dans un texte du Centre d'Education Populaire, Jean-Robert Chéry 1993, les enfants de la rue à Port-au-Prince. Les modes de départ choisi et progressif sont perçus comme suit :

" L'aire métropolitaine compte environ 5.000 à 6.000 enfants de rue. On les divise en deux catégories : les enfants dits de la rue, c'est à dire ceux qui vivent dans la rue qui ont tout de même un foyer.

Les institutions les considèrent comme des enfants qui ont choisi d'aller dans la rue pour assurer leur survie et en même temps pour aider le reste de la famille, et les véritables enfants de la rue qui ne sont pas pour autant des orphelins. "

Plutôt que de s'attarder sur les modes de départ choisi, nous pensons accorder une prépondérance au régime familial haïtien qui, d'après nous, est une dimension importante dans les motifs de départ.

### **Le régime familial paternel haïtien**

" Dans ce genre de régime familial qui n'a aucun fondement juridique réel, le titulaire de l'autorité n'a pas de devoirs comme tels, il a des droits. Implicitement, ils sont normatifs et les droits sont juridiques : dans une société, le père s'occupe de l'enfant s'il le veut, mais il a droit sur l'enfant. Par surcroît droit de correction légale que la loi n'a jamais spécifiée. Donc, la punition n'est jamais proportionnelle à la faute. L'éducation au sens du terme n'est pas dans le champ de la responsabilité du titulaire de l'autorité. Il n'a aucune responsabilité de garde et de surveillance "

L'enfant haïtien peut avoir la même mobilité de circulation qu'un adulte à toutes les heures du jour et de la nuit.

Outre le dysfonctionnement de la famille haïtienne cette perception projette le statut de l'enfant haïtien comme l'une des causes de départ choisi.

### **Le statut de l'enfant haïtien**

Joseph Guyler c, Delva : Dans un article du Nouvelliste - 1993 présente le statut de l'enfant haïtien ainsi :

" L'enfant haïtien n'est pas considéré comme un être humain, dans sa grande majorité, comme un citoyen. Il est exposé à toute sorte d'abus à déclaré J.R. Chéry qui dirige le Centre d'Education Populaire. Selon lui, l'enfant haïtien n'a pas de statut juridique propre adapté à ses spécificités d'enfant. Il n'est pas concevable que dans un pays, les enfants de 2 ou 8 ans ont le même statut que des gens âgés de 18 ou 22 ans. Il déplore l'absence d'un régime pour la Protection de l'enfance.

Le statut de l'enfant constitue l'un des motifs qui occasionne le choix de départ du logement familial puisqu'il n'est pas considéré par l'enfant comme un obstacle à son départ.

Ricardo Lucchini, dans *l'enfant de Rue - Paris 1993*, abonde dans un autre sens, lorsqu'il élabore la définition suivante des motifs de départ choisis et progressifs.

### **La violence des parents et la situation économique**

" Un enfant ne devient pas enfant de rue du jour au lendemain, c'est un processus plus ou moins long. Pourtant, en général, l'enfant situe les causes de ce départ dans le comportement violent de la mère ou du père. Par ailleurs, tous s'accordent également pour relier la présence des enfants dans les rues à la situation économique de la famille et la fragilité de son organisation."

### **Le passage de la maison à la rue**

Pour certains auteurs le passage de la maison à la rue se fait pour des motifs différents.

R. Lucchini pense que les enfants passeraient ainsi de la famille à la rue presque sans transition. Si cette vision des choses n'est pas inexacte, elle est par contre incomplète. Elle sous-estime, en effet, deux éléments. D'une part, elle néglige le rôle que l'enfant lui-même joue dans ce départ de chez lui; de l'autre, elle oublie l'attrait que la rue exerce sur l'enfant. Le passage de la maison à la rue est dû à plusieurs facteurs qui sont liés et qui forment un système. Notons parmi ces facteurs :

- les contraintes familiales;
- la mobilité spatiales de la famille;
- les caractéristiques de l'espace urbain distance entre le domicile familial de la ville où l'enfant passe la journée, l'efficacité des transports publics et le prix du transport;
- les contraintes de la rue (danger, possibilités objectives de survie, présence d'autres enfants dans la rue);
- les initiatives de l'enfant et le bilan qu'il dresse de son expérience dans la rue.

### **Le monde de la rue**

Enfin, la plupart des enfants qui ont choisi de partir dans la rue sont à la recherche d'un mieux être parce que la rue représente la seule alternative de survie mais aussi, un espace identitaire bien qu'elle réduit la chance d'aller à l'école et d'intégrer le monde du travail formel.

Pour Fayar Serment, *Sans Toit Ni Frontière - p. 84 - 1986*, la plupart des jeunes, c'est à dire, surtout ceux qui ont choisi d'y être, la liberté et l'indépendance de la rue offrent des dimensions nouvelles, une occasion de découvrir d'autres gens, d'autres idées, d'autres formes de vie sociale que celle de la maison : La rue crée son propre système de valeurs, de bonté et de la justice se transforment en astuce et ruse. La rue met tout le monde sur le même pied d'égalité et efface le passé. Lorsque l'avenir est incertain, seul le présent compte. La loi de la rue, c'est la loi de la jungle, de la lutte pour la vie, et de la survie du mieux adapté.

Nous avons compris que le fait de prendre la décision de choisir d'aller dans la rue, indépendamment des raisons de violence et le décès des parents, est un acte d'affirmation de soi et de recherche de l'autonomie.

### **Cadre théorique**

Aborder la question des motifs de départ choisis est une entreprise difficile surtout quand cette question ne fait pas l'objet de plusieurs études.

De plus, la mesure des motifs de départ choisis et progressifs demeure une problématique : elle peut être évaluée à partir de l'autonomie de survie.

Une simple mesure de l'autonomie de survivance ne pourrait rendre compte que partiellement de l'objectif de la recherche. Nous cherchons à connaître les liens qui existent entre la situation des enfants de rue et les contraintes qui pèsent sur l'enfant haïtien.

Par ailleurs, nous voulons présenter concrètement les facteurs qui contribuent positivement et négativement aux motifs de départ choisis et progressifs des enfants et des adolescents en situation de rue.

### **Les motifs de départ choisis et progressifs**

Certaines dimensions des motifs de départ demandent à être prises en considération afin de préciser les paramètres qui servent à identifier les situations des enfants et des jeunes en période de départ choisis.

Les études que nous choisissons nous aident à définir d'une façon opérationnelle les motifs de départ.

Ricardo Lucchini écrit :

" Parmi les facteurs qui accélèrent le passage de l'enfant à la rue - Exception faite des conditions de la vie familiale (Violence physique, absence prolongée des parents, précarité économique, promiscuité, exigences financières - entre autre - des parents."

On relève les facteurs suivants :

- présence d'un tuteur qui connaît la rue et y introduit l'enfant;
- insertion dans un groupe ou dans un réseau d'enfants;
- insertion rapide dans un programme d'assistance aux enfants de rue;
- distance géographique importante entre la rue et le domicile familial;
- multiplication des occasions de survie;
- identification progressive avec les autres enfants de la rue et leur mode de vie;
- consommation progressive d'inhalants;
- intensité de la satisfaction que l'enfant retire de son apprentissage de la vie dans la rue;

Il ajoute : le rapport que l'enfant entretient avec le monde de la rue et avec sa famille change lorsque ces facteurs se modifient.

Enfin, l'hypothèse de base est que les motifs de départ choisis et progressifs des enfants et des adolescents en situation de rue se déterminent par la façon dont l'enfant ou le jeune veut " acquérir " son autonomie de survivance en tant qu'être humain et acteur social.

Dans leur travail d'intervention, les institutions considèrent le départ choisis et progressifs comme une quête d'autonomie de subsistance que l'enfant entreprend pour arriver à déterminer son affirmation de soi. Cette réflexion reste à vérifier mais elle sert à apaiser les conflits entre le jeune et les membres de son entourage. Il est nécessaire de nous rendre compte des liens qui unissent le jeune qui a choisi d'aller dans la rue avec son entourage.

A cet effet, nous constatons que le jeune qui a choisi de partir dans la rue a eu une bonne relation, après quelques mois, avec son entourage dans la mesure où le départ choisis est réussi; c'est à dire qu'il répond aux attentes des membres de la famille : (avoir un peu d'argent et des contacts).

Par contre, le jeune qui a choisi de partir dans la rue et que son départ est manqué, c'est à dire qu'il apporte des tracasseries de toute sorte à son entourage, est considéré comme un petit bon à rien, les enfants des rues les appellent " grapialle ".

Il n'existe pas de littérature qui définit le départ choisi et progressif, donc nous proposons la définition suivante.

" Le départ choisi et progressif est une composante du processus d'autonomie de survivance qui se situe dans le temps et dans l'espace dans le but de rétablir l'équilibre rompu par l'incapacité d'oser être ".

### **Les aspects d'autonomie de survivance**

Nous allons regrouper dans une théorie appropriée les principales dimensions que comportent les motifs de départ choisi et progressif et l'autonomie de subsistance.

### **Cadre conceptuel**

Nous allons définir certains concepts tels que :

- Départ choisi et progressif
- Départ réussi
- Départ manqué
- Autonomie de survivance
- Enfants dits de la rue
- Enfant de rue

### **Cadre opératoire**

Les principales dimensions retenues :

- Le régime familial haïtien
- Statut de l'enfant haïtien
- La violence des parents et la situation économique
- Le milieu de l'enfant

Les variables

Variable dépendante : les motifs de départ choisi

Les variables indépendantes :

- Le régime familial
- Le statut de l'enfant haïtien

L'hypothèse principale

Les motifs de départ choisi et progressif des enfants et des adolescents en situation de rue sont déterminés par le statut de l'enfant haïtien et les contraintes socio-économiques de la famille.

### **Méthodologie**

Echantillon : Constitution et composition

Population totale

D'une poignée d'enfants vivant dans la rue dans les années 70-80, les estimations sont rapidement passées à plus de 2000 en 1991 et ce chiffre serait aujourd'hui triplé sinon quintuplé. A ce phénomène d'enfants vivant totalement dans la rue, il faut ajouter les enfants et

les jeunes des bidonvilles qui ne vont pas à l'école et qui cherchent la journée dans la rue un exutoire financier ou même occupationnel. Ce sont ces enfants et ces jeunes qui fréquentent le Centre d'Education Populaire où cette étude s'effectuera.

L'univers de référence

Pour construire notre échantillon, nous allons considérer la population qui a 7 à 18 ans de l'année en cours.

### **La Stratégie**

Pour atteindre la population de l'étude, nous proposons des activités telles que la formation d'un petit groupe de rencontre en établissant un horaire de rencontre.

Activité : Réunion d'échange

Contenu : La vie dans la maison, la vie entre le maison et la rue, la vie dans la rue

Questionnaire

L'instrument de cueillette des données relatives au vécu avant la rue des enfants et des jeunes consiste en une grille d'évaluation privilégiant les grandes dimensions.

Cueillette des données

La grille d'évaluation comprendra des questions ouvertes qui permettent aux répondants de s'exprimer de façon libre et personnelle

Modèle d'analyse

Nous présenterons les résultats en distribution de fréquence pour chacune des variables. L'étape suivante constitue l'analyse descriptive de quelques données par groupe d'âge en fonction du sexe ".

### **Bibliographie**

- Les textes de Quivy et Campenhoudt
- Actes du colloque - Une génération sans nom- UQAM - 1994
- Enfant de la rue - Identité - Sociabilité - Drogue (Riccardo Lucchini: Genève - Paris 1993)
- Sans toit ni frontière : Bureau international de l'enfance - Coll. Les enfants du fleuve - Aut. Fayard Leserment - 1986.
- Langage et culture des enfants de rue - Stéphane Tessier - Ed. Karthala - 1995.